

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE143

présenté par
Mme Abeille, rapporteure

AVANT L'ARTICLE 3

Au titre II, substituer aux mots :

« du public et des usagers »,

les mots :

« de la population ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.